



École Catherine-Soumillard  
250, 48<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8S 2R8  
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169  
Courriel: [direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec

## Bulletin d'information aux parents

Édition du 22 janvier 2024

Chers parents,

Je me présente à vous pour la première fois depuis mon arrivée à Catherine-Soumillard. J'assure l'intérim à la direction de l'école depuis le 20 novembre dernier. Vous recevez le bulletin d'information aux parents pour le mois de février. Nous vous invitons à en faire la lecture pour demeurer informé des différentes activités des prochaines semaines.

Cordialement,

Sylvie Lambert  
Directrice par intérim

### Plan de rattrapage du MEQ

Vous avez certainement entendu parler du plan du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, que nous devons mettre en place à l'école. L'équipe-école se mobilise pour organiser des périodes de rattrapage auprès des élèves qui éprouvent plus de difficultés. Les parents des élèves ciblés en sont informés par les titulaires de classe et une lettre suivra dans la semaine du 22 janvier pour officialiser le tout. Il est important de souligner que le choix des élèves se base sur des critères précis afin de rejoindre ceux qui en ont le plus besoin.

De plus, soyez assurés que nous travaillons à revoir la planification de cette 2<sup>e</sup> étape afin que les savoirs essentiels soient vus et que les élèves poursuivent leurs apprentissages sans trop de surcharge.

### Modification de la 2<sup>e</sup> étape

Nous avons repoussé la date de fin de la 2<sup>e</sup> étape. Ainsi la période des apprentissages de cette étape se terminera le 22 février au lieu du 9 février.

Le bulletin de l'étape 2 sera déposé dans Mozaïk après la semaine de relâche. Un courriel de confirmation vous sera envoyé lorsqu'il sera disponible.

La rencontre de parents de la 2<sup>e</sup> étape est toutefois maintenue pour le jeudi 22 février de 15h à 19h. Pour cette deuxième étape, seuls les parents convoqués par les enseignants seront rencontrés.

## Conseil d'établissement 2023-2024

Nous avons tenu la première rencontre du conseil d'établissement le 16 janvier dernier. Nous tenons à vous informer que M. Alex Turcotte occupe de nouveau la présidence du conseil pour l'année en cours. Les autres membres parents du conseil sont mesdames Nadine Guertin et Josée Sévigny ainsi que messieurs Roberto Donato et Martin Bougie-Richer. Les membres du personnel sont mesdames Marie-Claude Hétu, Marie-Claude Barrette, Geneviève Beauregard, Pascale Lefebvre-Ouellet et Sarah Brouillette.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement est prévue pour mardi 27 février.

## Entrée le matin

Il est à noter que les élèves qui sont inscrits au service de garde doivent se présenter avant 7h30 pour y avoir accès. Si votre enfant arrive après cette heure, il est prié de se présenter devant les portes de la cour d'école puisque les éducatrices sont déjà à l'extérieur à ce moment. Alors, il devra attendre 7h40 avant d'entrer sur la cour.

Il est important de mentionner que, pour des raisons de sécurité, les enfants ne peuvent entrer sur la cour avant 7h40 qu'ils soient inscrits au service de garde ou non. S'il pleut à l'extérieur, le respect de cette consigne est encore plus important, car les éducatrices ne seront pas sur la cour d'école et qu'il n'y aura aucun surveillant avant 7h40.

Merci de rappeler cette consigne à vos enfants et de nous aider à la respecter.

## Accès à la cour d'école et au stationnement du personnel

Pour des raisons de sécurité et de contrôle des allées et venues en présence des enfants, **nous vous demandons de bien vouloir demeurer à l'extérieur de la zone de la cour d'école (clôtures)** lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant à l'école. De plus, l'heure d'arrivée des élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde le matin est à 7h40, et ce jusqu'à la cloche de 7h45. Nous vous remercions pour votre compréhension à ce sujet.

Le stationnement de l'école n'étant pas un débarcadère, nous vous prions de ne pas y accéder avec votre véhicule, le stationnement près de l'entrée du service de garde est réservé au personnel de l'école, nous vous demandons donc de ne pas vous stationner à cet endroit et de ne pas bloquer l'accès non plus, puisque les éducateurs quittent à des heures différentes.

Veuillez déposer votre enfant idéalement sur le trottoir côté école pour assurer sa sécurité.

## Déclaration de l'absence de votre enfant

Lorsque votre enfant est absent, en retard ou qu'il doit partir dans la journée, il est important de l'inscrire sur Mozaik avant 7h30 afin que la secrétaire en soit informée.

De plus, il est important de ne pas venir chercher vos enfants pendant les récréations puisqu'il est difficile pour nous de les retrouver sur la cour d'école lors de ces périodes. Les périodes de récréations sont de 9h45 à 10h10 en matinée et de 13h30 à 14h en après-midi. Si vous devez venir chercher votre enfant à l'heure du dîner, entre 11h15 et 12h15, vous devez passer par le SDG puisque le secrétariat est fermé.

## Déjeuner de la St-Valentin

Nous avons convenu avec l'OPP (Organisme de participation des parents) d'offrir un déjeuner pour tous les élèves au gymnase de l'école lors de la St-Valentin. Ainsi, le mercredi 14 février, petits et grands doivent être vêtus de blanc, rose ou rouge pour cette activité. Oeufs brouillés, pommes de terre, saucisses, clémentines, chocolatinnes et jus seront servis à tous les enfants. Bien entendu, nous regarderons attentivement les fiches santé des jeunes concernant les allergies.

Lors de cette journée, il y aura une vente de toutous organisée par les élèves de 5<sup>e</sup> année et leurs enseignantes dans le cadre du projet Fripe-Sous. Cette initiative permettra de ramasser des sous pour ensuite en faire don à l'organisme Carrefour entraide Lachine. Ce projet est en place à l'école pour une deuxième année.

## Vêtements d'hiver

La saison froide est déjà à nos portes et nous vous demandons de vous assurer que votre enfant porte des vêtements adéquats (manteau, salopette de neige, bottes, mitaines et tuque) pour les périodes de récréation. Ces périodes sont normalement à l'extérieur à moins de grandes intempéries ou d'un refroidissement avoisinant les -30°C avec le facteur éolien, la récréation se tient alors à l'intérieur.

Les enfants doivent aussi avoir des chaussures réservées à une utilisation intérieure.

## Inscription en ligne [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca) pour les nouveaux élèves de la maternelle 2024-2025

La semaine des inscriptions pour les futurs élèves de la maternelle se tiendra du 5 février au 9 février inclusivement.

N'oubliez pas d'avoir en main une copie numérisée des documents suivants :  
(Vous devrez présenter l'original du certificat de naissance lors de la journée d'accueil):

- \* Certificat de naissance (grand format)
- \* Documents d'immigration, si l'enfant est né à l'extérieur du Canada
- \* Deux preuves de résidence (bail, facture, permis de conduire)
- \* Document attestant d'un besoin particulier (rapport d'évaluation en psychologie, en orthophonie ou billet médical)

## Réinscription 2024-2025

La réinscription de tous les autres élèves de l'école se fera entre le 12 et le 23 février par le portail Mozaïk. Toutes les informations vous seront envoyées par le CSSMB.

### Dates à retenir

2 février	Journée pédagogique - Service de garde est ouvert pour les élèves inscrits
5 au 9 février	Inscriptions des nouveaux élèves de la maternelle
14 février	Saint-Valentin – Petit déjeuner à l'école
23 février	Journée pédagogique - Service de garde est ouvert pour les élèves inscrits
27 février	Conseil d'établissement
4 au 8 mars	Semaine de relâche – L'école et le service de garde sont fermés